

Au nom du combat anti-raciste, ils vont nous réintroduire le délit de blasphème !

Avant-hier matin, la radio (Europe I) nous interpellait. Un brave lycéen venait de subir une discrimination. Oh ! Que ce n'est pas bien cela, discriminer, surtout un jeune homme plein d'espoir... c'est même très mal, et illégal.

En quoi a-t-elle consisté, cette discrimination ?

Ayant des contacts avec le public, par voie téléphonique, il a été demandé au jeune homme, se prénommant Mohamed, d'utiliser pour ce faire un prénom d'usage, Alexandre, je crois. Scandalisé, le jeune homme a fermement refusé d'utiliser un prénom de travail.

De quoi de quoi, il ne pouvait pas se présenter aux clients de l'entreprise sous son fier et glorieux prénom !! Ahah ! On allait voir ce qu'on allait voir. Et l'on voit. Les radios (Europe I, RTL), la presse écrite (tous les gratuits), toutes montent au créneau, scandalisées, ainsi que le MRAP, la LICRA et tutti quanti. Climat, délétère, climat et mesure raciste nous chantent-ils tous, au rythme du « marchons ! » d'un célèbre opéra... Et le qualificatif qui tue est lancé : « dis-crim-i-na-tion !! »

Le jeune homme était venu dans l'entreprise pour y faire un stage obligatoire, demandé pour la validation de son diplôme. Une première observation : Ce jeune homme était connu de l'entreprise comme étant prénommé Mohamed. Il n'avait pas fait croire à celle-ci que le M de son prénom c'était le M de Maurice ou Martin ? On peut critiquer l'entreprise, pour sa demande d'utilisation d'un prénom d'usage au travail, mais parler ici de discrimination, alors qu'elle avait accepté de prendre le jeune homme en stage, c'est quelque peu

disproportionné.

Observons ici, qu'interrompant de lui-même son stage, pour ne pas se plier à une demande de l'employeur, qui l'humilierait, il se prive lui-même de son stage obligatoire... Si mon fils m'avait fait celle là, je lui aurai tiré les oreilles, quitte à aller demander des explications à l'employeur.

Dans un autre journal gratuit, c'était le Maire de Strasbourg, membre du PS, qui se plaignait. L'édile s'enflammait, il dénonçait «le retour de l'extrême droite ». La preuve de ce pudding : des profanations de tombes juives, musulmanes, et même des tagues sur les murs de son domicile, qui dénonçaient les minarets... tout étant ainsi mis sur le même plan et attribué aux mêmes.

Cet avant-hier matin toujours, nous apprenions que le juge devant lequel il avait été déféré, avait inculpé : pour « provocation à la haine raciale », l'homme qui s'était fait filmé urinant sur un coran et indiquant qu'il allait le brûler...

Et si l'homme avait uriné sur la Bible, sur le manifeste du parti communiste, sur les œuvres complètes de Mao Sté Dong, sur les écrits de Confucius, sur les évangiles, le juge l'aurait-il inculpé ? Et de quoi s'il vous plait ? De racisme anticomuniste ? De racisme antichinois ? De racisme anti chrétien ?

Manifestement, la justice, dans ce pays, celle s'incarnant en la personne d'un juge, vient une nouvelle fois, et sûrement une fois de trop, de faire un pas vers la soumission à l'exigence liberticide de la conférence des états islamiques.

L'islam, nous dit-il, l'islam ne peut être critiqué. Le faire, revient à se rendre coupable de deux délits :

1° celui de blasphème et celui de racisme, parce que l'islam serait une race ?! Eh oui,

2° l'islam ne serait pas une idéologie ; il ne pourrait être soumis au droit d'analyse et de critique ; il serait un dogme absolu, partout et pour tous et pour toujours !!...

La France fait partie des nations qui n'ont pas officiellement souscrit à l'exigence liberticide de l'OCI.

Mais cela ne fait rien, un juge peut, de sa propre autorité, faire comme si.

Les autorités constituées n'ont pas accepté cette arrogance incommensurable, mais un juge, lui, a mis de l'ordre islamique dans le désordre laïc et démocratique. Il a souscrit, de fait, au diktat idéologique et religieux. Ce faisant, c'est une sorte de putsch que ce juge a réalisé.



Il suffit pour s'en convaincre d'observer le classement de ce livre sur Amazon : 43 566e, alors que le livre est sorti il y a un mois à peine. Cela correspond à environ 15 à 20 ventes par mois sur ce site. Plus précisément, le site professionnel Edistat, comptabilise quant à lui 1086 ventes depuis le lancement du livre*, chiffre qui ne comprend donc pas les retours, sachant que les libraires ont jusqu'à 1 an pour renvoyer les invendus. Le livre est pourtant proposé à un prix "agressif" de 16,5€. Contacté, l'éditeur Armand Colin n'a pas souhaité commenter ces chiffres.

A ce jour, Mélancolie française d'Eric Zemmour s'est vendu, toujours selon Edistat, à 72 803 exemplaires depuis sa sortie en mars 2010, et le cumul des ventes sur le mois qui vient de s'écouler est de 1073 ventes.

*517 en librairie, 32 en grandes surfaces alimentaires, 537 en grandes surfaces spécialisées

<http://www.enquete-debat.fr/archives/le-livre-de-mohammed-sifaoui-sur-eric-zemmour-ne-se-vend-pas/>

Deux hypothèses possibles, devant un tel fiasco.

– Soit les Français sont réellement racistes, et c'est pour cela qu'ils n'achètent pas le livre de Sifaoui, et se précipitent sur celui d'Eric Zemmour.

– Soit ils ont du discernement, et préfèrent un écrivain talentueux et pertinent, à un musulman "modéré" haineux et grossier.

Incapable d'écrire plus de trois phrases sans insulter son contradicteur – Robert Redeker vient d'en faire les frais sur facebook – journaliste contesté (voir son reportage sur la communauté asiatique) et piètre écrivain, Mohamed Sifaoui ne doit pas s'étonner du nouveau bide qui s'annonce, et qui fera encore baisser le petit crédit dont il disposait dans les médias.

Jeanne Bourdillon

Lynchage médiatique et « antiraciste » d'un ophtalmologue d'Aix-en-Provence

C'est avec une violence verbale inouïe que des grands médias et des organisations « antiracistes » ont traîné dans la boue, et sans aucune preuve de leurs accusations, Jean-Christophe P., médecin ophtalmologue à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

RTL qui lance l'hallali, le 8 octobre 2010. Sur un ton affirmatif et sans aucunes précautions oratoires, la radio raconte que le mercredi 6, Mohamed M. et sa fille attendaient dans la salle d'attente du médecin, avec qui ils avaient rendez-vous à 9 heures. A 9 h 15, s'impatientant, Mohamed

aurait frappé à la porte du cabinet. Toujours selon la version de la « victime », le médecin serait alors sorti du cabinet et aurait dit à Mohamed M. : « Qu'est-ce que tu veux, qu'est-ce que tu fais ? Dégage d'ici, je ne reçois pas les sales arabes ! Tu es en train de me salir mon cabinet. Dégage d'ici ! »

C'est moi qui mets le conditionnel, contrairement à RTL qui donne la parole à Mohamed M. sans réserves et sans contradicteurs. Mohamed M. explique qu'un autre médecin du cabinet médical, le généraliste Laurent D., serait témoin de l'affaire : il se serait offusqué des paroles de l'ophtalmo et les aurait condamnées. Mohamed M. et Laurent D. multiplient les déclarations aux médias, qui, les uns après les autres, reprendront le « scoop » de RTL qui dit que celui-ci lui a été signalé par « un auditeur témoin de l'affaire » sur temoins.rtl.fr.

Sur RMC, Jean-Jacques Bourdin prendra fait et cause pour Mohamed M. et l'interviewera pendant une dizaine de minutes, là encore sans aucune réserve ni contradicteur. Idem sur France Bleu Provence, France 3, L'Express, Le Nouvel Obs, Europe 1, Paris-Match, etc. Comme une traînée de poudre, la nouvelle est recopiée de site d'information en site d'information. Mohamed M. multiplie les interviews, affirmant qu'il a plusieurs témoins. Quant au médecin, il refuse pour le moment de répondre aux journalistes et cela est interprété comme un aveu.

Mohamed M. a porté plainte contre Jean-Christophe P. Il a saisi le Conseil de l'Ordre des médecins. Il a écrit au Président de la République et à plusieurs ministres, dont Roselyne Bachelot. Le ministre de la Santé, très remontée, condamne sur RTL les propos de l'ophtalmologue en ajoutant toutefois « si ceux-ci sont confirmés », et compte sur le Conseil de l'Ordre des médecins pour une sanction exemplaire : une radiation à vie. Mohamed M. remercie le ministre et prend acte de son soutien pour accréditer ses propres dires.

Si, dans les dépêches des médias, on trouve parfois un ou deux conditionnels (« le médecin aurait dit... »), les titres sont sans réserves aucune, ainsi que la condamnation très ferme des

« propos racistes », « inimaginables », etc. « Un médecin refuse de soigner une arabe » (RMC). « Sale arabe, dégage, tu salis mon cabinet ! Ce sont les propos tenus par un ophtalmologiste [...] » (Nouvel Obs). « Il refuse de recevoir son patient qu'il traite de sale arabe » (Paris Match). Etc. Rue89 publiera même le nom du médecin, avant de le retirer quand la suite des événements tournera en sa faveur comme nous allons le voir.

Bien que de nombreux internautes réagissent en signalant qu'on fait fi de la présomption d'innocence et qu'on ne relaie qu'une version de l'affaire sans contradiction, d'autres réactions sont tout simplement ignobles, surtout sur les forums musulmans. Jean-Christophe P. est traité de « sale porc », de « Docteur Mengele » et autres saloperies.

Le Mrap réagit au quart de tour par un communiqué : « Un homme et sa fille chassés d'un cabinet d'ophtalmologie ». Si le mouvement islamogauchiste de Mouloud Aounit met toutefois un conditionnel (« Selon ce que rapportent les médias, le médecin aurait lancé à l'homme [...] »), il dit saisir l'Ordre des médecins « afin que ce dernier prenne des sanctions face à des propos qui déshonorent la profession médicale. »

Quelques heures après ce lynchage général, l'ophtalmologue commence à donner sa version des faits par plusieurs interviews. Bouleversé et se sentant sali, il dément tout propos raciste : « C'est une invention pure et simple. », déclare-t-il à Europe 1. Selon lui, il a bien eu une altercation avec Mohamed M., mais parce que celui-ci, impatient, aurait pénétré sans frapper dans son cabinet alors qu'il recevait un autre client et ses deux enfants. Il aurait alors « essayer de calmer » Mohamed M. particulièrement énervé. Cette version des faits est confirmée, selon France-Info, par le client présent dans le cabinet au moment de l'irruption. Jean-Christophe P. dit qu'il n'a strictement rien contre les « Arabes », et qu'il avait d'ailleurs reçu plusieurs fois Mohamed M. dans son cabinet par le passé.

Et les premiers éléments de l'enquête donnent raison à l'ophtalmologiste. Interrogé par Le Post, le procureur d'Aix-

en-Provence dit qu'« au regard des témoignages recueillis, les faits rapportés paraissent infondés ». Son adjoint confirme : « Pour l'heure, aucun des témoins de la scène ne confirme ces propos racistes. » Quant au « témoin » le généraliste Laurent D., selon la même source judiciaire, il n'a pas assisté à la scène mais a seulement répété la version de Mohamed M. à laquelle il donnait crédit. Depuis, il refuse de parler à la presse. Bref, c'est une « non-affaire » pour le Parquet.



Plutôt que de laisser se propager certaines contre-vérités, j'ai donc préféré prendre les devants et dire les choses une bonne fois pour toute. J'ai été un militant nationaliste radical. Je ne le suis plus aujourd'hui. Nous avons engagé une véritable « révolution culturelle » avec les Identitaires. Et je crois pouvoir dire que nous sommes à l'origine d'un nouveau courant politique en France avec le développement de nouveaux concepts et de nouvelles formes d'action. Continuer, par exemple, à associer Les Identitaires à feu Unité radicale, relève de la parfaite malhonnêteté intellectuelle. C'est un peu comme si vous mettiez sur le même pied le Front National et Ordre Nouveau, le Parti socialiste et le PSU...

Au fond, j'ai toujours agi pour la défense de mon identité. Mais la forme que prend mon engagement aujourd'hui est en phase avec le réel, loin de certains excès propres à la jeunesse.

Riposte Laïque : Comment expliquez-vous qu'il y ait pas mal de jeunes, dans vos rangs, et davantage de garçons que de filles ?

Fabrice Robert : En huit ans, nous avons su innover, surprendre et remporter des victoires importantes. Nous avons

voulu affronter les défis d'aujourd'hui avec les armes de notre époque. C'est ce qui explique en partie l'attrait d'une partie de la jeunesse pour les Identitaires. Nous avons imposé un style et une manière différente d'aborder le combat politique.

Aujourd'hui, je peux affirmer que nous avons créé une véritable génération identitaire composé d'hommes et de femmes qui ont commencé à militer chez nous et qui ne sont donc jamais passé auparavant par d'autres formations politiques.

Par nos actions, nous avons voulu montrer que baisser les yeux dans la rue n'était pas devenu obligatoire. D'ailleurs, la première campagne des jeunes identitaires était intitulée « Face à la racaille, tu n'es plus seul ». Dans une société qui dévirilise sa population, face à un Etat qui démissionne devant la violence, le racisme anti-blanc et l'offensive des barbus, il existe encore des jeunes qui veulent résister en rejoignant une communauté militante forte et déterminée. Pour donner un exemple concret, nous avons désormais une influence prépondérante parmi la jeunesse niçoise. En effet, Le Figaro avait révélé que les Identitaires réalisaient le deuxième score "à droite" chez les moins de 25 ans derrière Christian Estrosi lors des municipales de 2008.

Alors, oui, nous comptons – dans nos rangs – une base importante composée de militants jeunes. Ce qui est extrêmement positif car, la jeunesse, c'est l'avenir. Mais les Identitaires attirent toutes les générations. Si les jeunes sont souvent plus novateurs, ils savent aussi écouter les conseils des plus anciens. C'est cette synergie et cette complémentarité qui fait la force du mouvement identitaire.

Riposte Laïque : Le Bloc Identitaire s'est beaucoup mobilisé pour la défense de René Galinier, ce septuagénaire emprisonné pour avoir tiré sur deux cambrioleuses. Considères-tu qu'il est normal de tirer sur des personnes, simplement parce qu'elles sont dans ton domicile ? Quelle revendication politique y a-t-il, derrière cet investissement ?

Fabrice Robert : Cette affaire révèle une dérive inquiétante. Face à l'augmentation de la délinquance et après avoir vidé la

légitime défense de son sens, la justice ne laisse plus aux honnêtes gens – en cas d'agression – que deux possibilités : La prison ou le cercueil.

René Galinier en a fait les frais, lui qui a voulu défendre son foyer après avoir déjà subi plusieurs cambriolages. C'est donc la sécurité qu'a choisi René Galinier, et on peut le comprendre au vu des nombreuses attaques de personnages âgés, saucissonnages avec torture et autres joyusetés. Si demain, c'est votre foyer qui était en danger, votre famille menacée, agiriez-vous autrement que René Galinier ?

Pour nous, cette affaire est l'occasion de rappeler que la légitime défense est un droit fondamental et un devoir civique; qu'il est parfaitement normal de se protéger soi-même, de protéger ses proches ou encore ses biens. Par les actions en faveur de René Galinier, le Bloc Identitaire réclame une refonte totale de la "légitime défense", intégrant la notion de sanctuarisation du domicile. Nous réclamons tout simplement le droit élémentaire pour les Français de se défendre face aux agressions ! Ces français qui servent de véritables punching-balls à la racaille venues chez eux du monde entier, et qui devraient en plus se taire quand ils se font agresser !

Notre mobilisation a permis également d'élargir le cercle des soutiens et de briser le mur du silence médiatique. C'est ainsi que le député UMP Elie Aboud est allé rendre visite à René Galinier dans sa cellule et que le prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme a accepté de prendre la tête du Groupe de parrainage René Galinier. Eric Zemmour a évoqué cette affaire dans sa chronique du 23 septembre sur RTL. Enfin, le 5 octobre, suite au refus de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Montpellier de libérer René Galinier, un certain nombre de députés, membres du Collectif de la Droite populaire (tels que Christian Vanneste, Bernard Carayon, Jacques Myard, Thierry Mariani ou bien encore Lionel Luca) ont réagi par un communiqué au maintien en détention de cette homme de 73 ans. Même Xavier Bertrand, patron de l'UMP, s'est déclaré « choqué » par cette décision de justice.

Il faut tout de même savoir que la cour d'appel a notamment invoqué cet argument proprement stupéfiant : « Une mise en liberté pourrait aussi susciter l'incompréhension dans l'ethnie d'origine des victimes et faire craindre des représailles à l'égard du mis en examen. » René Galinier reste donc en prison parce que, Français de souche, il a tiré sur des Tsiganes et non sur des Bretonnes !

En un mois, nous avons organisé plus de 40 rassemblements en France (Lyon, Paris, Marseille, Nice, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Béziers, Nevers, Annecy, etc.). Et nous comptons désormais amplifier la mobilisation. D'autres manifestations vont rapidement se dérouler simultanément dans toute la France.



Les gauchistes critiquent féroce­ment la religion catholique le pape, se moquent des cathos et l'idée qu'ils pourraient offenser ces croyants n'effleure jamais leur esprit. Ils sont en revanche aux abonnés absents lorsqu'ils s'agit de dénoncer une religion au nom de laquelle on s'apprête à lapider Sakineh en Iran. Ces droitsd'hommistes ne sont pas venus aux manifestations pour tenter de sauver cette femme du châ­timent inhumain qu'impose la religion musulmane.

Silence également sur ce qui est entrain de se jouer aux Nations Unies. Une loi liberticide adoptée par le conseil des droits de l'homme à l'initiative de l'OCI est en phase d'être votée à l'assemblée de l'ONU. Ou sont les bien-pensants?

Comment expliquer de telles contradictions sinon qu'elles cachent des intentions et visées opportunistes et électoralistes. Comment une femme politique élue pour ses idées laïques et républicaines valide-t-elle la ségrégation des sexes en instaurant des horaires de fréquentation des piscines pour les femmes musulmanes renforçant ainsi l'inégalité homme/femme imposée par la charia? Pourquoi acculer ces femmes à renoncer aux acquis qu'elles ont réussi à arracher grâce à la république? En tant que femme issue de la religion musulmane, je refuse la charité de la gauche compassionnelle, je revendique l'égalité républicaine, celle de toutes les françaises, celle que le mépris néo colonialiste me dénie, l'égalité sans voile ni burka. Au prétexte qu'on défend les droits des uns on confisque les droits des autres. Deux poids et deux mesures, la discrimination inversée, le terrorisme et la dictature de la pensée. Ou vont-ils nous conduire avec leurs calculs et leurs renoncements?

Christine Tasin menacée de mort car elle ose penser différemment et le dire. La gauche nourrit la haine de la France avec l'instrumentalisation de la religion musulmane à des fins électorales. La République brouille ses repères, se délite, vacille et perd le nord! Pinochet est de retour! A quand la disparition et la liquidation des opposants. Les démocrates laïques issus de l'immigration sont méprisés car ils ont la prétention de se considérer comme éligibles aux droits et valeurs républicaines! Cette prétention est somme toute une ambition démesurée pour d'anciens indigènes. Ils pourraient même avoir le culot de considérer que ce qu'ils disent présente un intérêt ou une certaine pertinence. Un Abdenour Bidar ose même écrire que l'islam s'inscrit dans une logique de violence et dans la logique de la gauche il serait raciste et islamophobe. Et bien, moi aussi je revendique le droit d'avoir peur de

l'islam, de sa violence et donc d'être islamophobe. Nous revendiquons comme vous le droit d'avoir peur de notre religion comme vous de la vôtre! Cette peur se fonde sur une histoire douloureuse et récente celle de la guerre civile en Algérie, elle n'est point un fantôme comme certains on s'évertuent à le faire croire.

Pour ceux qui sont nés chrétiens, renoncer à la pratique ou à la religion ne les expose à aucun danger. En revanche pour moi, Taslima Nasreen, Maryam Namias, Salman Ruschdie Wafa Sultan, Aayan Hirsi Ali, et d'autres qui sommes nés musulmans, sommes obligés de fuir ou de nous cacher.

Que faites vous pour nous protéger, pour nous aider? Que dit notre trotskiste défenseur des opprimés et porte "voile" enfin porte "voix" de l'islam. Il est vrai que nous autres laïcs issus de l'islam ne pesons pas grand chose dans la balance électorale.

Je voudrais comme tous ceux qui ont manifesté le 4 septembre pour régler en réalité le compte de Sarkozy, pouvoir sans être inquiétée dire que j'ai renoncé à la religion musulmane, que je ne jeûne pas pour cela et que j'aime la choucroute non halal et le vin d'Alsace. Comment en sommes nous arrivés là, interdire la parole de l'un et dissimuler la violence de l'autre?

Christine Tasin menacée de mort au pays de Voltaire ! Je suis en colère et

comme de nombreuses "faces de craie" auxquelles je m'identifie en tant femme issue de l'immigration nord africaine; je le dirai par mon vote aux élections, seule voie d'expression qui me reste.

Elles auront lieu encore en 2012, mais il ne serait pas surréaliste d'imaginer que les islamogauchistes puissent un jour réclamer leur suppression au motif que la démocratie est contraire à la charia et à la culture des musulmans.

Dans la même logique, il faudrait supprimer la parité homme / femme au motif que la parole et le témoignage d'une femme en islam ne valent que la moitié de ceux d'un homme.

Nous ne baisserons pas les bras, nous continuerons à nous

battre

pacifiquement, sans desseins opportunistes ,juste pour que vivent les valeurs de la république laïque, contrairement à nos détracteurs.

Savez vous ce que serinaient les islamistes qui avaient été élus par la majorité des algériens aux démocrates de ce pays? Donnez nous nos droits selon vos valeurs nous vous les retireront selon les nôtres.

Je rappelle à ceux qui ont la mémoire courte qu' au lendemain de ces mêmes élections , le président de l'époque,s'empessa d'adresser ses félicitations aux intégristes élus en l'occurrence Abassi Madani et Mohamed Belhadj , faisant fi des conséquences dramatiques pour tous les laïcs et démocrates à qui par la suite on a refusé de façon récurrente les visas qui leur permettaient de se soustraire au massacre des islmamites. C'est ainsi qu'ont été assassinés les Liabbès, Stambouli, Boucebci, Djaout ,les Mekbel et la liste est longue...

S'indigner pour l'expulsion des Roms c'est honorable mais que n'avez fait le

même raffut lorsqu'on refusait l'asile aux démocrates et laïcs Algériens .La

gauche était bien au pouvoir. Ah! Le pouvoir corrompt, on le sait. Vous comptez sur l'amnésie des français, mais ceux qui ont souffert eux n'oublie rien.

On sait aussi pourquoi on ne vous crois plus. On ne se laissera pas duper une deuxième fois.

Aussi, à travers les menaces de mort proférées contre Christine Tasin de

Résistace Républicaine,je me sens moi même menacée en tant que Laïc en tant que républicaine.

Kahina Alouane

Lettre à René Galinier : comme moi vous êtes devenu un paria de la République

Cher Monsieur Galinier,

Sans doute ne me connaissez-vous pas, mon nom vous dit peut-être quelque chose, mais pas certaine.

Marie-Neige Sardin, libraire sur la commune du Bourget en Seine-Saint-Denis depuis trente-deux ans, victime de 25 agressions en tout genre, dont deux crimes, des agresseurs connus, reconnus et libres, une garde à vue de 24 heures pour avoir usité l'expression "arrêtez de faire la bamboula" à l'encontre d'une voisine qui durant trois nuits consécutives, empêchait tous les occupants d'un immeuble de dormir.

Le décor est érigé, les lumières sont en bleu-blanc-rouge, la musique est marseillaise, nous sommes au pays des libertés... pourtant, vous et moi, sommes devenus en quelques secondes, des parias de la République, jetés en prison.

Certes, nos cellules ne se ressemblent pas, car par chance, j'ai les clés de mon bunker.

Je vis dans ma boutique, cloîtrée, n'accordant plus ma confiance, qu'au peuple mais surtout pas aux institutions, que l'on nomme, Police et Justice.

Lors de ma garde à vue, j'étais vulnérable, puisqu'en grève de la faim; comme vous l'êtes aussi, puisque malade. Malgré cela, c'est en enfer que l'on nous a plongés; nous n'avons droit à rien et surtout pas d'exprimer notre colère, notre fatigue, notre sentiment d'injustice, notre blessure profonde et sans doute la plus grave à mes yeux, une haute trahison de la part de la nation. Sentiment qui doit être encore plus fulgurant pour vous, qui êtes un ancien combattant d'Algérie.

Privés de nos libertés, seules nos pensées sont libres et j' imagine les vôtres sans trop de mal.

Comment le pays pour lequel j'ai combattu, peut-il me faire

cela, il doit y avoir un malentendu. Je dormais, me reposais, ne pensais pas à faire du mal, n'avais aucune préméditation de rien, j'aspirais à la sérénité et au calme, je ne rêvais pas d'un tel scénario... pourtant en quelques secondes, la violence va débouler avec sa cohorte de peurs, de stress, de paniques, décuplés par ce puissant instinct de protection que nous avons tous, au fond de nous et que j'appelle moi, mon instinct de survie. Il se met en place dès que notre intégrité physique se sent menacée; j'avoue que j'aimerais voir à l'oeuvre, les donneurs de leçons; que feraient-ils eux? Auraient-ils la maîtrise parfaite de leurs gestes, de leurs raisonnements? j'en doute fort.

